

Délibération

CC_2018_153

OBJET :

**ELECTION DES
MEMBRES**

**DU COLLEGE « ELUS » DE
L'OFFICE DE TOURISME**

**Présents à l'ouverture
de la séance :**

Titulaires présents : 32

Suppléants présents : 4

Procurations : 7

Nombre de votants : 43

L'an deux mille dix-huit, le 25 juin à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCO, sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite de la convocation faite le 18 juin 2018, conformément à la loi.

Présents : M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président

M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président

M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président

M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président

M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président

M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président

Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6^{ème} vice-présidente

M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président

M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président

M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président

Mme Joëlle DUPRIEZ, 10^{ème} vice-présidente

M. Guy SCHRYVE, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Alain DUTHOIT, M. Bernard

ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, Mme Marion DUBOIS, M. Amaury DUFOUR, M.

Michel DUPONT M. Yves OLIVIER, Mme Marie-Hélène BACLET, M. Régis BUE, M. Marcel

PROCUREUR, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Bruno RUSINEK, Mme Marie CIETERS,

M. Luc MONNET, M. Pierre CROXO, M. Jean-Luc LEFEBVRE

Mme Bénédicte MARTIN LE SAOUT, suppléante de M. Thierry BRIDAULT

M. Jean-Luc CARTON suppléant M. Jean-Paul BEAREZ,

Mme Brigitte HERBOMMEZ suppléante de M. Yves LEFEBVRE,

M. Alain BOS remplacé par Mme Annick MATTON,

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Claude SARAZIN, procuration à M. Jean-Luc DETAVERNIER

M. Frédéric PRADALIER, procuration à M. Pascal FROMONT

M. Michel DUFERMONT, procuration à M. Jean-Luc LEFEBVRE

M. Thierry LAZARO, procuration à M. Bernard CORTEQUISSE

M. Didier WIBAUX, procuration à Mme Marie CIETERS

M. Christian LEMAIRE, procuration à M. Luc MONNET

Mme Monique RIZZO, procuration à M. Bruno RUSINEK

Absents :

M. Raymond NAMYST, M. Jean-Paul FRANCKE, Mme Jeannette WILLOCOQ, M. Alain DUCHESNE,

M. Thierry BRIDAULT, remplacée par sa suppléante, Mme Bénédicte MARTIN LE SAOUT

M. Jean-Paul BEAREZ, remplacée par son suppléant, M. Jean-Luc CARTON

M. Yves LEFEBVRE, remplacée par Mme Brigitte HERBOMMEZ

Mme Annick MATTON, remplacée par son suppléant M. Alain BOS

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2018

Délibération CC_2018_153

ELECTION DES MEMBRES DU COLLEGE « ELUS » DE L'OFFICE DE TOURISME

Le Conseil Communautaire,

Vu la délibération n°CC_2018_104 du Conseil communautaire en date du 25 juin 2018 relative à la recomposition du Conseil communautaire

Considérant les conséquences de la recomposition du Conseil communautaire

Vu la délibération n°CC_2015_077 du Conseil communautaire en date du 30 mars 2015 relative au collège « élus » de l'office de tourisme

Considérant la nécessité de procéder à l'élection d'un ou deux membre(s) du collège « élus » de l'office de tourisme, en remplacement de Mme Laure LEFEUVRE, et de M SZYMCZAK

Considérant que dans l'attente de la délibération d'ORCHIES, il est proposé de ne pas remplacer M. SZYMCZAK pour l'instant

Considérant la candidature de M. Philippe DELCOURT

Considérant le souhait de procéder à une élection à main levée

Où l'exposé de son Président

DECIDE

- D'élire comme membre du collège « ELUS » de l'office de tourisme
Monsieur Philippe DELCOURT

Le collège de l'office de tourisme est donc fixé comme suit :

- 1- M. Jean-Michel DELERIVE – OSTRICOURT
- 2- M. Benjamin DUMORTIER – CYSOING
- 3- M. Alain DUCHESNE – TOURMIGNIES
- 4- M. Alain DUTHOIT – BOURGHELLES
- 5- **M. Philippe DELCOURT - BACHY**
- 6- M. Bernard CORTEQUISSE – LA NEUVILLE
- 7- M. Luc FOUTRY – ATTICHES
- 8- M. Philippe DELCOURT - BACHY
- 9- M. Arnaud HOTTIN – BERSEE

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

